



# RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'OIAD



*Période*

*1er mai 2025 – 30 avril 2026*



OBSERVATOIRE INTERNATIONAL  
DES AVOCATS EN DANGER

# 25 | 26



# Membres de l'OIAD

## Membres actifs

### *Allemagne:*

- » BARREAU DE HAMM
- » BARREAU DE COLOGNE

### *Belgique:*

- » BARREAU DE BRUXELLES

### *Cameroun:*

- » BAARREAU DU CAMEROUN

### *Espagne:*

- » CONSEJO GENERAL DE LA ABOGACÍA ESPAÑOLA
- » ILUSTRE COLEGIO DE LA ABOGACÍA DE BARCELONA
- » ILUSTRE COLEGIO DE LA ABOGACÍA DE BIZKAIA
- » ILUSTRE COLEGIO DE LA ABOGACÍA DE MADRID
- » ILUSTRE COLEGIO DE ABOGADOS DE TALAVERA
- » MUY ILUSTRE COLEGIO DE ABOGADOS DE PAMPLONA

### *France:*

- » CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX (CNB)
- » BARREAU D'AIX-EN-PROVENCE
- » BARREAU DE GUYANE
- » BARREAU DES HAUTS DE SEINE
- » BARREAU DE LILLE
- » BARREAU DE LYON
- » BARREAU DE MARSEILLE
- » BARREAU DE NANTES
- » BARREAU DE NICE
- » BARREAU DE PARIS
- » BARREAU DE ROUEN
- » BARREAU DE STRASBOURG
- » BARREAU DE TOURS

### *Mexique:*

- » ILUSTRE Y NACIONAL COLEGIO DE ABOGADOS DE MÉXICO (INCAM)

### *République Démocratique du Congo:*

- » BARREAU DU LUALABA

### *Royaume-Uni:*

- » LAW SOCIETY OF ENGLAND AND WALES

### *Suisse:*

- » BARREAU DE GENÈVE
- » BARREAU DE NEUCHÂTEL
- » BARREAU VAUDOIS

### *Turquie:*

- » BARREAU DE DIYARBAKIR
- » BARREAU D'ISTANBUL

### *Italie:*

- » CONSIGLIO NAZIONALE FORENSE (CNF)
- » ORDINE DEGLI AVVOCATI DI BOLOGNA
- » ORDINE DEGLI AVVOCATI DI BRESCIA
- » ORDINE DEGLI AVVOCATI DI MESSINA
- » ORDINE DEGLI AVVOCATI DI MILANO
- » ORDINE DEGLI AVVOCATI DI MODENA
- » ORDINE DEGLI AVVOCATI DI MONZA
- » ORDINE DEGLI AVVOCATI DI PADOVA
- » ORDINE DEGLI AVVOCATI DI PATTI
- » ORDINE DEGLI AVVOCATI DI ROMA
- » ORDINE DEGLI AVVOCATI DI ROVERETO
- » ORDINE DEGLI AVVOCATI DI TORRE ANNUNZIATA
- » ORDINE DEGLI AVVOCATI DI TORINO
- » ORDINE DEGLI AVVOCATI DI VERONA

## Membres associés: 22

- » AVOCATS EUROPÉENS DÉMOCRATES
- » ASF FRANCE
- » CHINA HUMAN RIGHTS LAWYERS CONCERN GROUP
- » BELARUSIAN ASSOCIATION FOR HUMAN RIGHTS LAWYERS (BAHRL)
- » CONFÉRENCE DES BÂTONNIERS
- » CCBE
- » DÉFENSE SANS FRONTIÈRES - AVOCATS SOLIDAIRES
- » ENDANGERED LAWYERS - AVVOCATI MINACCIATI
- » FNUJA
- » FRONLINE LAWYERS ASSOCIATION
- » IDHBP
- » LAWYERS FOR LAWYERS
- » SAF
- » UJA AIX-EN-PROVENCE
- » THE ARRESTED LAWYERS INITIATIVE
- » UNION DES JEUNES AVOCATS DE MARSEILLE
- » BERLINER ANWALTSVEREIN EV
- » ASSOCIATION DES JURISTES PROGRESSISTES (GENÈVE)
- » UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS (UIA)
- » AFGHANISTAN INDEPENDENT BAR ASSOCIATION IN EXILE (AIBAE)
- » ASOCIACIÓN DE ABOGADAS Y ABOGADOS, JUECES Y FISCALES DE DERECHOS HUMANOS DE AMÉRICA LATINA Y EL CARIBE (AJUFIDH)
- » PAN AFRICAN LAWYERS UNION (PALU)

## Membres partenaires: 1

- » ASOCIACIÓN PRO DERECHOS HUMANOS DE ESPAÑA (APDHE)

# ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT DE L'OIAD



L'année de la présidence italienne de l'Observatoire a été marquée par le renforcement des activités de l'OIAD et de sa représentativité au niveau international.

L'aggravation des conflits armés et les violations graves et inacceptables du droit international humanitaire ont renforcé notre détermination et notre engagement en faveur des avocats en danger, car ils exercent leur activité en toute indépendance, en exigeant le respect des droits fondamentaux, d'une procédure équitable et de l'État de droit.

En 2025/26, cinq nouveaux membres actifs ont rejoint l'OIAD, parmi lesquels l'Ordre des avocats d'Istanbul et la Law Society of England and Wales (Royaume-Uni). De plus, la Pan African Lawyers Union (PALU), à laquelle adhèrent les barreaux des pays africains, est devenue membre associé.

Ces adhésions prestigieuses témoignent, au-delà de tout discours, du renforcement des actions concrètes menées par l'OIAD et de sa visibilité à l'échelle mondiale.

Nous avons traité plus de 60 cas de confrères injustement poursuivis en raison de l'exercice de leur profession en Amérique, en Asie, en Afrique et même en Europe.

Nous avons apporté un premier soutien, y compris financier, à 39 confrères en danger, principalement en République démocratique du Congo (RDC), mais aussi au Rwanda, au Bangladesh et en Turquie.

Nos observateurs ont participé à plus de 15 missions d'observation de procès, notamment en Turquie et en Tunisie, pays qui nous sont très proches géographiquement et caractérisés par de graves violations de la liberté d'expression et du droit à la défense.

Dans le cadre des missions prospectives, l'OIAD a participé à une mission internationale de juristes au Guatemala, dont le rapport final a été présenté le 9 mars 2026 à Guatemala City.

En ce qui concerne les mécanismes internationaux de protection des droits fondamentaux, l'OIAD a poursuivi son engagement dans la rédaction de rapports alternatifs soumis à l'Examen périodique universel (EPU). À ce titre, un rapport a été consacré à la situation des avocats au Rwanda. L'Observatoire a également contribué au rapport intermédiaire de l'EPU sur les Philippines.

Deux rapports documentés ont été publiés sur la situation au Salvador et en Iran.

Dans un avenir proche, nous devons tout mettre en œuvre pour encourager la ratification de la Convention européenne sur la protection de la profession d'avocat par les États qui l'ont déjà signée.

Je remercie les membres du Bureau et de notre Secrétariat pour leur engagement sans faille, ainsi que tous ceux qui ont contribué à la réalisation de nos objectifs, et je souhaite bon travail à la nouvelle présidence.

Rome,

**Me Leonardo Arnau**

Président de l'Observatoire international des avocats en danger (OIAD)

# RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'OIAD



25 | 26

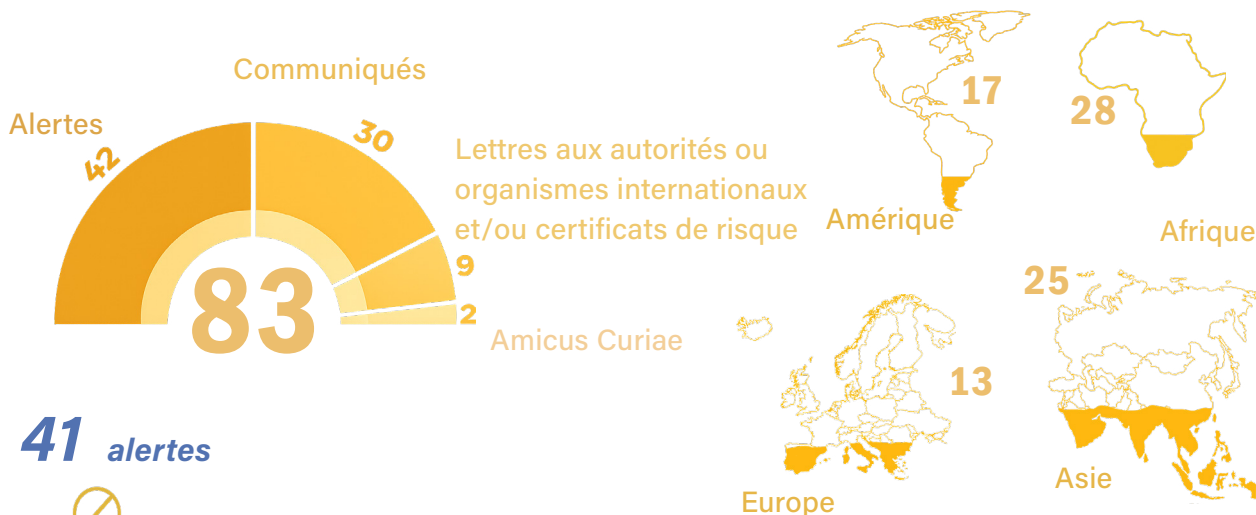
# TABLE DES MATIÈRES

<b>LE RAPPORT RÉSUMÉ – L'ACTIVITÉ DE L'OIAD SUR LA PÉRIODE 2025-2026</b> .....	6
1. <b>ALERTER ET INTERPELLER</b> .....	6
2. <b>OBSERVER, ANALYSER ET DOCUMENTER</b> .....	6
3. <b>SOUTENIR ET RENFORCER</b> .....	7
4. <b>FORMER ET VISIBILISER</b> .....	7
<b>PRÉSENTATION DE L'OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DES AVOCATS EN DANGER..</b>	8
<b>PARTIE 1 - PLAIDOYER ET INTERPELLER</b> .....	11
1. <b>ALERTE, LETTRES ET COMMUNIQUÉS</b> .....	11
2. <b>CARTOGRAPHIE DES AVOCATS.E.S MENACÉ.E.S. DE L'OIAD</b> .....	12
<b>PARTIE 2 - OBSERVER, ANALYSER ET DOCUMENTER</b> .....	14
1. <b>MISSIONS D'OBSERVATION</b> .....	14
<b>TUNISIE: Sonia Dahmani, Ahmed Souab et Ahmed Nejib Chebbi</b> .....	15
<b>TURQUIE: Bâtonnier et Conseil de l'Ordre d'Istanbul</b> .....	16
2. <b>MISSIONS PROSPECTIVES</b> .....	17
<b>Guatemala</b> .....	17
3. <b>L'OIAD POURSUIT SON ACTION AUPRÈS DES NATIONS UNIES</b> .....	18
<b>PARTIE 3 - SOUTENIR ET RENFORCER</b> .....	20
1. <b>AIDES FINANCIÈRES</b> .....	21
2. <b>AIDES JURIDIQUES</b> .....	23
<b>PARTIE 4 - FORMER &amp; VISIBILISER</b> .....	24
1. <b>ÉVÈNEMENTS</b> .....	24
<b>International Fair Trial Day 2025: Tunisie</b> .....	24
<b>Convention du Conseil de l'Europe sur la protection de la profession d'avocat</b> .....	25
<b>Journée mondiale 2026 : Campagne sur les États-Unis</b> .....	26
2. <b>PRIX DES DROITS HUMAINS</b> .....	27
<b>Prix OIAD 2025 : Andrea Del Rocío Torres Bobadilla et Ibrahim Özden Kaboğlu,</b> <b>Bâtonnier d'Istanbul et son Conseil de l'Ordre</b> .....	27
<b>Prix Sir Henry Brooke 2026 : Ruth López (candidature proposée par l'OIAD)</b> .....	28
<b>Prix des Droits Humains du CCBE 2025 : candidature conjointe promue par</b> <b>l'OIAD</b> .....	28
<b>Prix Ebru Timtik 2025 : Ahmed Souab</b> .....	28
3. <b>FORMATION</b> .....	29
<b>Deuxième atelier de formation de l'OIAD sur la sécurité et les risques</b> <b>psychosociaux</b> .....	29
4. <b>RENFORCEMENT DES MOYENS DE COMMUNICATION</b> .....	29

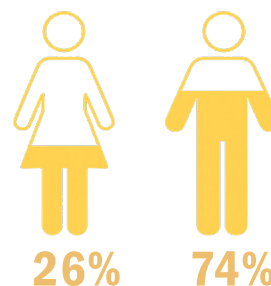
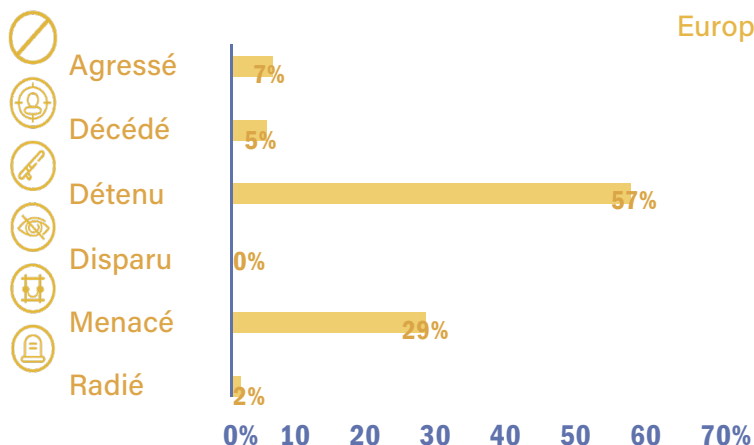
# LE RAPPORT RÉSUMÉ – L'ACTIVITÉ DE L'OIAD SUR LA PÉRIODE 2025-2026

## 1. ALERTER ET INTERPELLER

**83** actions de plaidoyer réalisées en soutien des avocat.e.s en danger



**41** alertes



## 2. OBSERVER, ANALYSER ET DOCUMENTER

**16** missions réalisées en soutien des avocat.e.s en danger

**15**  
Missions  
d'observation  
judiciaire

**1**  
Mission  
prospective



## Production de rapports et contributions internationales

### Dans le cadre de l'Examen Périodique Universel (EPU):

1	rapport alternatif soumis	»	Rwanda
2	rapports intermédiaires soumis	»	Guatemala Philippines
3	rapports en préparation	»	Ouganda Ukraine Venezuela

### Autres rapports publiés:

3	rapports pays	»	El Salvador Iran United States
---	---------------	---	--------------------------------------

12 rapports missions

## 3. SOUTENIR ET RENFORCER

### Soutien financier

85,808€ mobilisés pour soutenir

40 avocat.e.s en danger



### Motifs des aides:

relocalisation, besoins essentiels, frais administratifs et juridiques costs

### Soutien juridique et renforcement



Appel à expert.e.s auprès de nos membres



Certificats de risque



Orientation vers d'autres programmes de protection



Réseau et collaborations

## 4. FORMER ET VISIBILISER

### Participation de l'OIAD à 5 événements internationaux de plaidoyer et de sensibilisation

#### Diffusion



5 Newsletters  
2,972 destinataires

#### Communauté



+363 abonnés LinkedIn  
1,343 au total

#### Nouveauté



Récapitulatif hebdomadaire des activités de l'OIAD

#### Formation



Formation sur la sécurité et les risques psychosociaux

# PRÉSENTATION DE L'OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DES AVOCATS EN DANGER

L'Observatoire International des Avocats en Danger (OIAD) est une initiative du Conseil national des barreaux (France), du Barreau de Paris (France), du Consejo General de la Abogacía Española (Espagne) et du Consiglio Nazionale Forense (Italie).

Lancé le 21 avril 2016, l'OIAD a pour objet de défendre les avocat.e.s menacés dans le cadre de l'exercice de leur profession et de dénoncer les situations attentatoires aux droits de la défense.

L'OIAD a pour ambition de s'articuler dans le paysage des mécanismes de protection des avocat.e.s en général et des avocat.e.s défenseurs des droits humains en particulier, en complétant les dispositifs existants et en travaillant en étroite collaboration avec les réseaux établis.

En rassemblant un maximum de Barreaux et d'organisations, l'OIAD se pose comme un acteur essentiel, d'envergure internationale, de la défense des avocat.e.s en danger.

## *Méthodologie de l'Observatoire*

L'Observatoire continue de renforcer ses capacités d'action à l'aide des guides internes de bonnes pratiques élaborés pour vérifier les informations et les demandes particulières, afin de garantir une réponse optimale aux besoins des avocat.e.s en quête de visibilité et de soutien. Ces guides visent à faciliter la mise en œuvre de l'action de l'OIAD à différents stades, notamment pour:

### *Vérifier*

1

- » La compétence spéciale de l'oiad: statut d'avocat de la personne menacée
- » L'existence et l'actualité du danger

### *Évaluer la gravité du danger*

2

Selon les critères relatifs à la situation de l'avocat: entraves à l'exercice de la profession, suspension de l'exercice professionnel, atteinte à l'intégrité physique et morale, menaces de mort, détention, condamnation à la peine de mort, etc.

### *Mettre en œuvre les moyens*

3

Plaidoyer

Alerter

Recommander

Missions

Observations  
judiciaires

Enquêtes  
prospectives

Aides  
d'urgence

Assistance  
financière

Assistance  
juridique

# Organigramme de l'OIAD

## ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

### BUREAU

- » Fonction: administre l'association
- » Composition:

#### MEMBRES FONDATEURS



Barreau de Paris | France



Conseil National des Barreaux | France



Consejo General de la Abogacía Española | Espagne



Consiglio Nazionale Forense | Italie

- » Présidence annuelle rotatoire parmi les membres fondateurs
- » Réunions mensuelles

### SECRÉTARIAT

- » Fonction : assure le suivi, la coordination et l'exécution quotidienne des actions de l'OIAD
- » Composition:
  - » 5 members of the Secretariat representing each founding member
  - » 3 consultantes
- » Réunions hebdomadaires

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- » Composition:
  - » Membres fondateurs et actifs (droit de vote)
  - » Membres associés et partenaires (voix consultative)

#### MEMBRES TOURNANTS (2024-2026)



Barreau de Bologne | Italie



Barreau de Rouen | France

## Qui est membre de l'OIAD ?

L'OIAD compte actuellement 45 membres actifs, 22 membres associés et 1 membre partenaire.<sup>1</sup> Au cours de la période 2025-2026, l'OIAD a eu le plaisir d'accueillir 5 nouveaux membres actifs, 1 nouveau membre associé et 1 nouveau partenaire, venus renforcer la défense des confrères et consœurs dans le monde entier:



Barreau  
d'Istanbul | Turquie



Consiglio dell'Ordine degli Avvocati  
Torre Annunziata  
Ordine degli avvocati di Torre  
Annunziata | Italie



Barreau Vaudois | Suisse



Barreau de Guyane | France



The Law Society  
of England and Wales

Law Society of England and Wales  
| Royaume-Uni



Asociación Pro Derechos Humanos  
de España | Espagne



Pan African Lawyers Union  
Union Panafricaine des Avocats  
União Pan-Africana dos Advogados  
اتحاد المحامين الأفارقة

Pan African  
Lawyers Union (PALU)

## AUTRES COLLABORATIONS

Dans le cadre de ses activités de recherche et de plaidoyer, l'Observatoire a renouvelé son partenariat informel avec la Clinique doctorale des droits de l'homme Aix Global Justice, qui avait notamment permis à l'OIAD de bénéficier du soutien de la Clinique dans la rédaction du rapport soumis au titre de l'Examen périodique universel (EPU) du Bélarus en avril 2025.

L'Observatoire a également renforcé sa collaboration avec ses membres à travers les appels à experts, envoyés pour appuyer des confrères et consœurs en danger dans leurs démarches juridiques.

<sup>1</sup> Voir page 2 pour la liste complète des membres de l'OIAD.

# PARTIE 1. PLAIDOYER ET INTERPELLER

## 1. ALERTES, LETTRES ET COMMUNIQUÉS

La période 2025/2026 a été marquée par la multiplication des conflits armés, le recours accru à la violence et la montée de dérives autoritaires. Dans cet environnement instable, les avocat.e.s — en tant qu'acteurs essentiels de la défense des droits humains et de l'État de droit — sont de plus en plus fréquemment pris pour cible, en raison même de leur rôle et de leurs engagements.

**AU COURS DE LA PÉRIODE 2025/2026, L'OBSERVATOIRE A MENÉ 83 ACTIONS DE PLAIDOYER EN FAVEUR DE 67 AVOCAT.E.S EN DANGER**

L'accent a été mis sur les contextes africain et asiatique, où les avocat.e.s sont de plus en plus confrontés à des pressions et intimidations, impliquant des arrestations et détentions arbitraires, ou encore l'engagement de procédures judiciaires en représailles de leur activité professionnelle.

Par ailleurs, la situation de la profession d'avocat en Amérique centrale a également constitué un axe majeur d'attention au cours de cette période ; en particulier, l'OIAD a pu documenter de nombreux cas de persécution au Guatemala et au Salvador. En parallèle, une attention particulière a été portée aux États-Unis, pays mis en avant à l'occasion de la Journée mondiale de l'avocat.e en danger 2026, où de nombreux avocat.e.s engagés notamment dans la défense des droits civiques, des migrants ou dans des contentieux sensibles font face à des pressions, intimidations ou menaces directement liées à l'exercice de leur profession, face à une immixtion croissante du pouvoir politique dans le champ judiciaire.

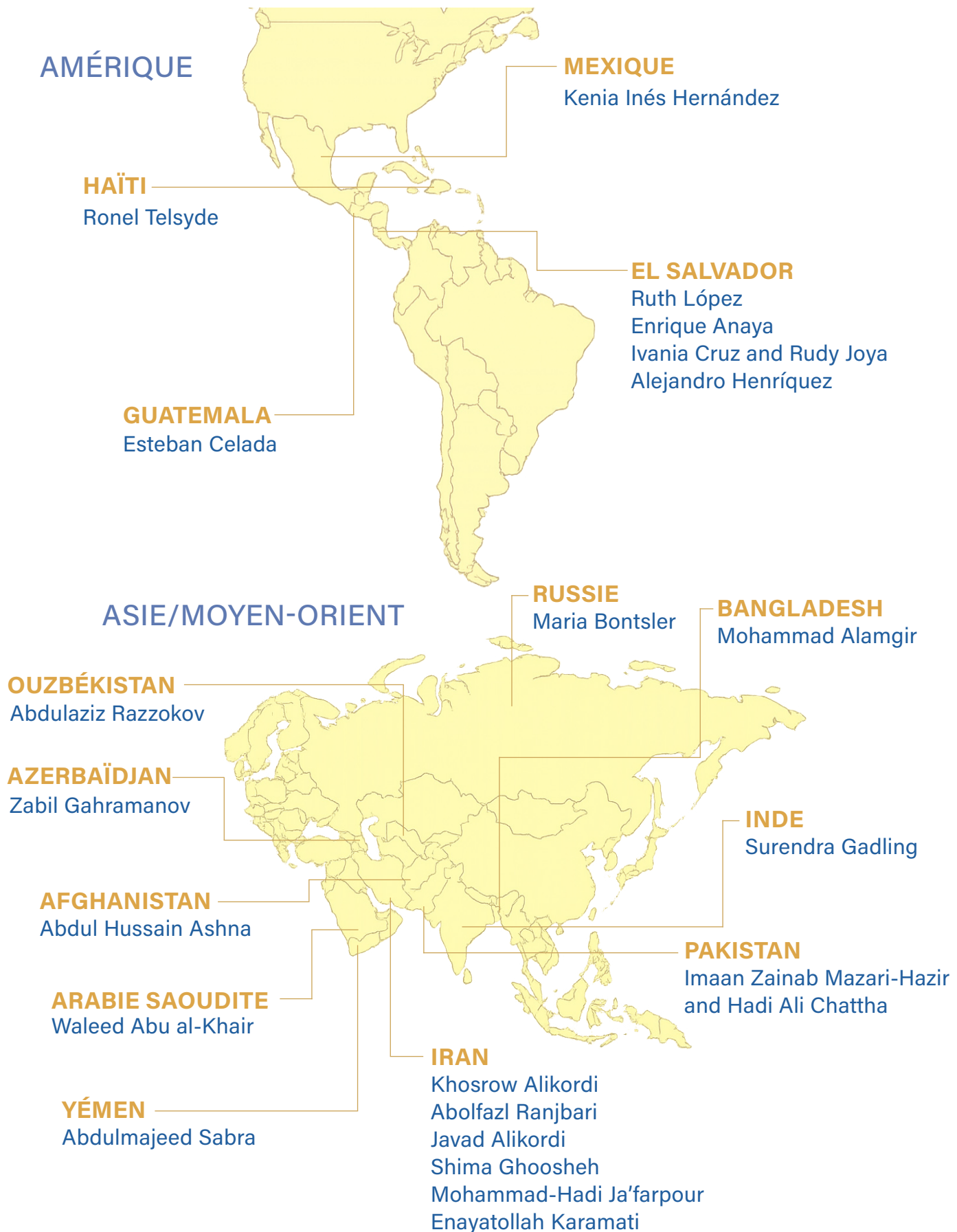
Ces dynamiques reflètent le caractère global de la menace qui pèse sur la profession d'avocat et la nécessité de continuer à revendiquer sa protection et son indépendance, indispensables au bon fonctionnement de l'État de droit.

La médiatisation des situations est l'un des principaux outils de plaidoyer à la disposition de l'OIAD. En fonction de la situation de risque de chaque avocat.e, l'OIAD communique de manière publique<sup>2</sup> ou confidentielle.<sup>3</sup>

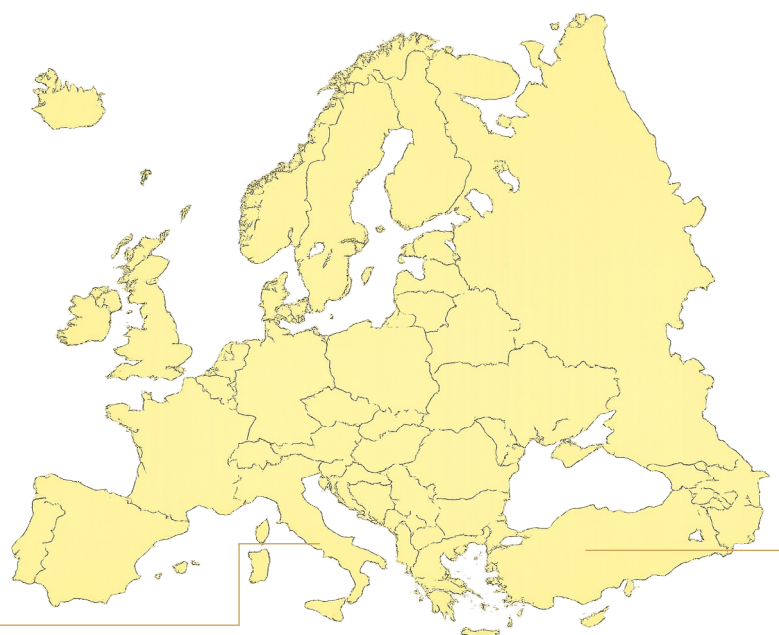
<sup>2</sup> L'OIAD publie ses alertes et ses communiqués et prend part à des déclarations conjointes aux côtés d'organisations partenaires.

<sup>3</sup> L'OIAD accompagne les confrères menacés en s'adressant directement aux autorités compétentes, par courrier officiel.

## 2. CARTOGRAPHIE DES ALERTES SUR LES AVOCAT.E.S MENACÉ.E.S DE L'OIAD



## EUROPE



**ITALIE**  
Alessandra Ballerini

**TURQUIE**  
Suna Bilgin

## AFRIQUE

**TUNISIE**  
Ahmed Souab  
Sonia Dahmani  
Ayachi Hammami

**RDC**  
Médard Palankoy  
Guillaume Muyembe  
Olivier Fataki Lungwe, Christian Loseka  
Mitamba, Eric Shejembe Ruhimbana,  
Alphonse Eric Mushuka and  
Augustin Rukakiza Mitambo

**SOUDAN**  
Aboubakr Mansour  
Five lawyers in Khartoum  
Rehab Mubarak

**GUINEA**  
Mohamed Traoré

**KENYA**  
Martin Mavenjina  
Brian Kagoro

**BURKINA FASO**  
Ini Benjamine Esther Doli

**OUGANDA**  
Abed Nasser Mudyobole

**GUINÉE CONAKRY**  
Gemma Jones

**ANGOLA**  
Zola Ferreira Bambi

**AFRICA DU SUD**  
Chinette Gallichan

# PARTIE 2. OBSERVER, ANALYSER ET DOCUMENTER

Un deuxième axe de travail important de l'OIAD consiste à participer à des missions d'observation judiciaires et prospectives. Toute participation de l'OIAD à une mission est soumise à la validation du Bureau. Les termes de référence de la mission sont par la suite rédigés et intégrés à un appel à manifestation d'intérêt, adressé à l'ensemble de nos membres afin de constituer une équipe d'observateurs.

Sur la période 2025-2026, l'OIAD a continué de soutenir les avocat.e.s de Turquie et de Tunisie dans un contexte de détérioration croissante de l'état de droit et de menaces pesant sur l'indépendance de la profession. L'Observatoire s'est également rendu sur le terrain au Guatemala dans le cadre d'une mission prospective visant à dresser un état des lieux de la profession d'avocat et de l'indépendance judiciaire. Cette immersion a permis de mesurer concrètement les réalités locales et de formuler des recommandations fermes à l'attention des autorités guatémaltèques.

Par ses missions d'observation judiciaires et prospectives, l'OIAD a pu poursuivre sa documentation des atteintes aux droits de la défense et réaffirmer l'importance de la solidarité internationale exprimée aux confrères et consœurs en danger à travers le monde.

## 1. MISSIONS D'OBSERVATION

Les missions d'observation judiciaire constituent un outil essentiel pour évaluer le respect des garanties procédurales et du droit à un procès équitable. En assurant une présence internationale lors des audiences, l'OIAD contribue à prévenir les violations, à documenter les atteintes aux droits de la défense et à renforcer la visibilité des situations à risque.

Dans cette dynamique, l'OIAD a engagé, en partenariat avec Lawyers for Lawyers, une nouvelle initiative visant à promouvoir l'observation d'audiences par l'intermédiaire de représentants locaux. Mandatés par les organisations, ces observateurs permettent d'assurer un suivi plus régulier des procédures, y compris dans des contextes où le déploiement d'équipes internationales est difficile, tout en renforçant l'ancrage local et la réactivité des actions de monitoring.

**NOMBRE TOTAL DE MISSIONS** 16



## TUNISIE

Sonia Dahmani, Ahmed Souab et Ahmed Nejib Chebbi

Après s'être considérablement engagé pour la défense des droits de [Sonia Dahmani](#), avocate et chroniqueuse arrêtée en mai 2024, l'Observatoire a maintenu une présence accrue en Tunisie pour témoigner de son soutien à l'ensemble de la profession.



C'est par plusieurs missions d'observation judiciaire que l'OIAD est venu au soutien d'[Ahmed Souab](#), arrêté le 21 avril 2025 à son domicile à Tunis après une intervention publique dans laquelle il avait critiqué le déroulement du procès « du complot contre la sûreté de l'État ».

Cette mobilisation a porté ses fruits et a conduit à la libération de Sonia Dahmani et d'Ahmed Souab sous condition, respectivement le 27 novembre 2025 et le 23 février 2026.

C'est également dans le cadre de l'affaire dite du complot que l'OIAD a également assisté à l'audience d'Ahmed Nejib Chebbi, avocat honoraire âgé de 82 ans, condamné à 12 ans d'emprisonnement en décembre 2025.

La situation demeure préoccupante, Sonia Dahmani ayant été de nouveau condamnée à une peine de 18 mois d'emprisonnement avec exécution immédiate le 13 avril 2026 dans l'affaire « Racisme II », illustrant la persistance des pressions exercées à l'encontre des avocat.e.s en Tunisie.

Au total, neuf missions d'observation judiciaire ont eu lieu entre juin 2025 et février 2026 en Tunisie.



[Consulter les alertes Tunisie](#)

[Consulter les rapports des missions](#)



## TURQUIE

### Bâtonnier et Conseil de l'Ordre d'Istanbul

Dans le cadre des poursuites engagées contre le barreau d'Istanbul, membre de l'OIAD, l'Observatoire a poursuivi ses missions d'observation judiciaire tout au long de la procédure. En mars 2025, le Bâtonnier Ibrahim Kaboğlu et les membres du Conseil de l'Ordre d'Istanbul ont été destitués, à la suite d'un communiqué de presse publié par le Barreau. Parallèlement, une procédure pénale a été engagée contre eux.



Ces poursuites illustrent les pressions persistantes exercées sur la profession d'avocat en Turquie et les atteintes portées à la liberté d'expression ainsi qu'à l'indépendance des barreaux.

Après plusieurs mois de mobilisation nationale et internationale, marqués par des inquiétudes quant au respect des droits de la défense et au déroulement équitable du procès, cette affaire est devenue emblématique du combat pour l'État de droit.

L'OIAD a exprimé son soutien indéfectible au Barreau d'Istanbul, qui a rejoint l'Observatoire en octobre 2025. Outre l'observation de l'ensemble des audiences, l'OIAD s'est joint à plusieurs autres organisations pour la soumission d'un *amicus curiae* le 5 septembre 2025, démontrant la fragilité juridique des poursuites et leur caractère de représailles liées à l'exercice du mandat des intéressés. Ces poursuites constituent ainsi une atteinte directe à l'indépendance de la profession d'avocat et aux obligations internationales de la Turquie en matière de protection des avocat.e.s et des Barreaux.

Par une décision du 9 janvier 2026, le Bâtonnier Kaboğlu et les membres du Conseil de l'Ordre ont finalement été relaxés. Cette issue constitue une victoire importante, rendue possible par la mobilisation collective de la profession et de ses soutiens, bien que la procédure se poursuive en appel.



[Consulter le dernier rapport de mission](#)

[Consulter le communiqué conjoint sur l'amicus curiae](#)

## 2. MISSIONS PROSPECTIVES



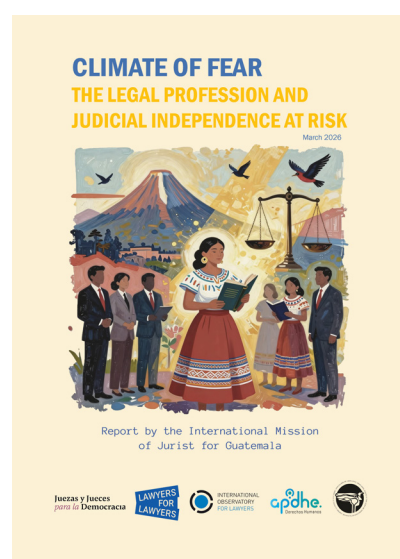
### GUATEMALA

Dans le cadre de ses missions prospectives, l'OIAD a co-organisé avec Lawyers for Lawyers une mission internationale de juristes au Guatemala afin d'évaluer la situation des avocat.e.s et de l'indépendance judiciaire. Menée en octobre 2025, cette mission de terrain a permis de recueillir des témoignages directs et de documenter les pressions exercées sur les professionnels du droit.

Les observations recueillies mettent en évidence l'existence de pratiques préoccupantes de harcèlement, de criminalisation et de persécution des avocat.e.s et des acteurs de la justice, notamment à travers l'instrumentalisation du système pénal. Ces dynamiques s'accompagnent de campagnes de stigmatisation et de pressions institutionnelles, visant en particulier les professionnels impliqués dans la lutte contre la corruption et les violations graves des droits humains.



Cette mission a ainsi permis de documenter un climat de peur affectant profondément l'exercice de la profession d'avocat au Guatemala, tout en soulignant la nécessité d'une mobilisation accrue, tant au niveau national qu'international, pour garantir l'indépendance judiciaire et la protection effective des avocat.e.s.



Les informations recueillies lors de la mission ont été consignées dans un rapport disponible en anglais et en espagnol, qui a été présenté à Guatemala le 9 mars 2026, en présence de représentants des Nations unies et de la Commission interaméricaine des droits de l'homme. Ce document sert de base à la mise en œuvre de nombreuses actions de plaidoyer visant à dénoncer la situation de la profession d'avocat au Guatemala.



Consulter le rapport de la mission: [\*“Climat de Peur: La profession d’avocat et l’indépende judiciaire en danger”.\*](#)



Enregistrement de la présentation du rapport disponible: <https://www.youtube.com/watch?v=S53ex6--3Fk>

### 3. L'OIAD POURSUIT SON ACTION AUPRÈS DES NATIONS UNIES

Dans le cadre de sa participation aux mécanismes internationaux de protection des droits fondamentaux, l'OIAD a poursuivi son engagement dans la rédaction de rapports alternatifs soumis à **l'Examen périodique universel (EPU)**. À ce titre, un rapport a été consacré à la situation des avocat.e.s au **Rwanda**, mettant en lumière de graves atteintes à l'indépendance de la justice et à l'exercice de la profession. Les analyses de l'OIAD ont été reprises dans le [résumé des communications des parties prenantes](#), notamment en ce qui concerne l'influence exercée par le pouvoir exécutif sur les juridictions, ainsi que le manque d'indépendance de certaines instances, en particulier les juridictions spéciales.



L'Observatoire a également apporté sa contribution dans le cadre des rapports intermédiaires de l'EPU sur les **Philippines** et le **Guatemala**. Ces actions de plaidoyer ont été rendues possibles grâce aux recherches menées à la suite des missions prospectives effectuées dans ces deux pays.

Dans ce même cadre d'action internationale, l'OIAD, conjointement avec Lawyers for Lawyers, a soumis un **amicus curiae** devant le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire dans l'affaire de l'avocate guatémaltèque Claudia González. This submission aimed to provide an independent legal analysis of her detention and to place her case within the broader context of the criminalisation of lawyers in Guatemala. To date, the Working Group has not yet issued a ruling on this case.

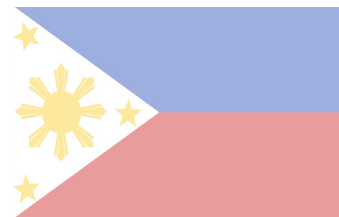
#### Rapport intermédiaire EPU Guatemala



Rapport EPU Rwanda



Amicus GTDA  
Claudia González  
(Guatemala)



Rapport intermédiaire  
EPU Philippines

Enfin, l'OIAD a renforcé ses relations avec la Rapporteuse spéciale des Nations unies sur l'indépendance des juges et des avocats, en fournissant des informations pertinentes et vérifiées sur les cas d'avocat.e.s en danger, contribuant ainsi à promouvoir son action.

## RAPPORTS PAYS

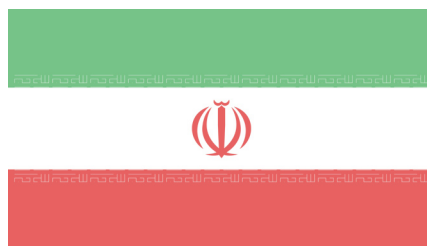
Deux rapports publiés au cours de la période mettent en lumière des atteintes structurelles à la profession d'avocat dans des contextes nationaux marqués par une érosion de l'État de droit.

La fiche pays de l'OIAD consacré au Salvador analyse les conséquences des réformes institutionnelles récentes et du régime d'exception sur l'exercice de la profession. Il souligne un affaiblissement des garanties procédurales, des atteintes au secret professionnel ainsi que des pressions croissantes pesant sur les avocat.e.s, dans un contexte où leur rôle est de plus en plus remis en cause.

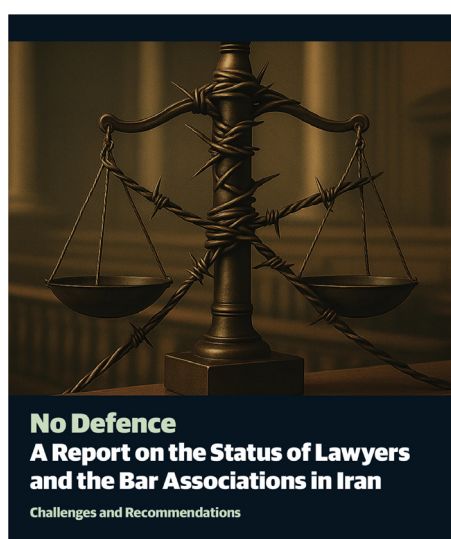
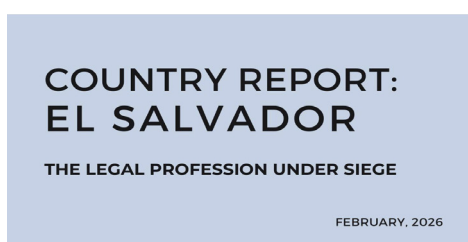
Le rapport sur l'Iran, intitulé « Sans défense », a été élaboré par plusieurs organisations internationales, avec le soutien de l'OIAD. Il dresse un constat particulièrement préoccupant de la situation des avocat.e.s et des barreaux, en mettant en lumière les restrictions à l'accès à la profession, les atteintes à l'indépendance des ordres et les poursuites visant les avocat.e.s, notamment ceux engagés dans la défense des droits fondamentaux.



Fiche pays: El Salvador



Rapport Iran: "Sans défense"



# PARTIE 3. SOUTENIR ET RENFORCER



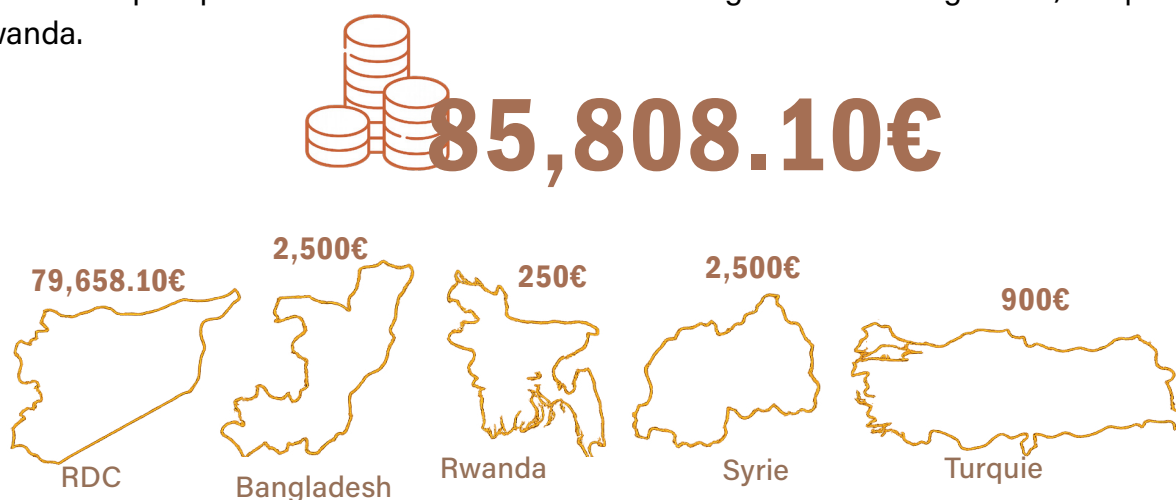
## *Témoignage d'un avocat nicaraguayen soutenu par l'OIAD*

*« Je suis avocat au Nicaragua. Depuis 2018, je suis confronté à une situation à haut risque, à des intimidations et à un harcèlement constant en raison de mon travail de défenseur de centaines de prisonniers politiques au Nicaragua. Cette situation s'explique également par le fait que j'ai représenté, en tant qu'avocat, de nombreux Nicaraguayens ayant dénoncé des violations des droits humains, tels que garantis par la Constitution en vigueur à l'époque, ainsi que par la diffusion d'informations sur les réseaux sociaux relatives à la grave situation des droits humains dans mon pays. L'Observatoire international des avocats en danger (OIAD) a documenté la surveillance, le harcèlement et les menaces dont j'ai été victime en raison de mon travail d'avocat défenseur des droits humains. Depuis le début de mon engagement dans ce domaine, j'ai assisté et représenté des centaines de citoyens nicaraguayens dans différentes régions du pays, notamment en accompagnant des personnes ayant dénoncé des violations de leurs droits et en assurant la défense de personnes injustement détenues. L'OIAD m'a apporté un soutien direct pour ma survie, d'abord au Nicaragua, où je risquais pratiquement la mort civile. Par la suite, au Costa Rica, l'Observatoire m'a aidé à couvrir mes frais de séjour et a coordonné avec d'autres organismes pour faire face aux coûts préalables à mon arrivée dans un pays tiers. En définitive, je me suis senti largement soutenu par le travail de L'OIAD et je tiens à saluer le travail constant et efficace accompli par ses membres. »*

# 1. AIDES FINANCIÈRES

Sur la période 2025-2026, l'Observatoire a poursuivi sa mission de soutien aux avocat.e.s en danger en allouant un total de **85 808,10€** aux aides financières, réparties sur **37** bénéficiaires issus de contextes particulièrement fragiles. Ces aides ont principalement été accordées pour répondre à des besoins urgents liés à la relocalisation, à la couverture de frais essentiels ou encore à la poursuite de l'activité professionnelle dans des conditions dégradées.

La répartition géographique des bénéficiaires met en évidence une prédominance très nette d'avocat.e.s originaires de la République démocratique du Congo (RDC), aux côtés de soutiens plus ponctuels accordés aux avocat.e.s originaires de Bangladesh, Turquie et Rwanda.



Dans l'ensemble, ces soutiens s'inscrivent dans la volonté de l'OIAD de garantir la continuité de l'exercice de la profession et l'accès aux droits fondamentaux dans des environnements à haut risque. La majorité des aides a ainsi été attribuée à des avocat.e.s de l'est de la RDC, dans le cadre d'un fonds exceptionnel de l'OIAD créé en mai 2025 afin de répondre à la situation de crise liée au conflit armé d'ampleur dans cette région.

## FONDS EXCEPTIONNEL POUR LES AVOCAT.E.S DE L'EST DE LA RDC

Face à la dégradation continue de la situation sécuritaire dans l'est de la RDC avec l'avancée significative des forces du M23 à partir de février 2025, les avocat.e.s ont été exposés à des risques particulièrement élevés. Dans plusieurs villes comme Bukavu et Goma, tombées aux mains du groupe armée, des évasions massives de détenus condamnés pour des crimes graves ont contribué à instaurer un climat d'impunité, exposant les avocat.e.s ayant défendu leurs victimes. Dans ce contexte, exercer la profession d'avocat revient à s'exposer à des menaces, des représailles et des risques pour sa vie.

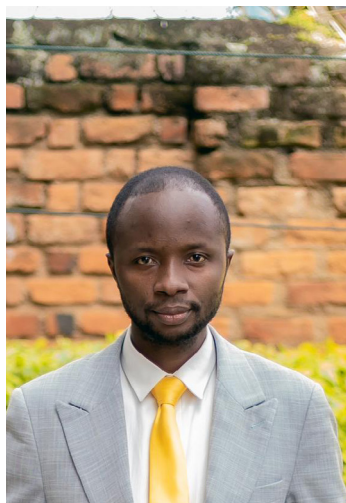
Afin de répondre à cette situation critique, l'OIAD a mis en place en mai 2025 un fonds

exceptionnel dédié au soutien des avocat.e.s affectés par ce contexte. Ce mécanisme *ad hoc* visait à apporter une réponse rapide et ciblée aux besoins les plus urgents, notamment en matière de relocalisation, de subsistance et de maintien de l'activité professionnelle.

Grâce à ce fonds, l'OIAD a pu soutenir à 36 avocat.e.s contraints de fuir les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, où leur vie était en danger. Une fois ce fonds épuisé, l'Observatoire a poursuivi son action en s'appuyant sur des organisations partenaires, afin d'assurer la continuité du soutien aux avocat.e.s n'ayant pas pu en bénéficier directement. Cette approche collaborative a permis de renforcer l'efficacité et la portée des actions engagées dans un contexte de crise prolongée.



### **Témoignage d'Honoré Imani, avocat de République Démocratique du Congo**



*« Je venais d'être relocalisé par Agir ensemble pour les Droits humains (AEDH) en Ouganda, après que les villes de Goma et Bukavu soient tombées entre les mains des rebelles du M23 en début de l'année 2025. J'avais laissé ma famille à Bukavu en pleine insécurité au milieu d'une crise humanitaire acerbe. J'ai bénéficié de l'aide financière de l'OIAD, qui m'a permis pendant trois mois de renforcer mes compétences en anglais, tout en assurant ma prise en charge financière et celle de ma famille.*

*Cette aide a été un grand soutien et une source de résilience pendant un temps de répit à l'étranger. Cette aide m'a permis de renforcer ma sécurité physique et celle de ma famille, mais aussi de continuer à exercer en tant qu'Avocat Défenseur des Droits Humains tout en étant relocalisé car, grâce à l'accès à la connexion internet de manière ininterrompue, j'ai continué à faire du monitoring sur des violations des droits humains ainsi que sur les risques d'incidents que certains de mes confrères avocat.es encouraient localement au Kivu, particulièrement les avocat.es qui ont géré des dossiers sensibles avant l'avènement de la rébellion. »*

## 2. AIDES JURIDIQUES

Entre 2025 et 2026, l'OIAD a également pu compter sur le soutien accru de ses membres en matière d'assistance juridique, pour accompagner les avocat.e.s menacé.e.s dans de telles démarches. L'Observatoire lance désormais des « **Appels à experts** » lorsqu'un.e confrère/consœur en danger manifeste son besoin d'obtenir des conseils ou un accompagnement d'experts.

Aux côtés du confrère lyonnais Pedro Andújar, l'OIAD a saisi INTERPOL pour demander le retrait des notices rouges visant les avocat.e.s du Salvador **Ivania Cruz** et **Rudy Joya**. Cette requête a été acceptée par INTERPOL, qui a supprimé les notices, constatant que leur émission contrevenait à l'article 3 de ses [statuts](#).<sup>4</sup>

L'OIAD continue de délivrer des **certificats de risque** aux avocat.e.s (ou, le cas échéant, à les transmettre directement aux autorités compétentes), afin de documenter leur situation et de faciliter le dépôt de demandes de visa pour atteindre un pays sûr, et d'asile dans les pays où ils/elles sont relocalisé.e.s.

Parallèlement, n'ayant pas vocation à assurer la relocalisation durable des demandeurs, l'OIAD accompagne les avocat.e.s et les oriente vers d'autres programmes d'aide, afin de leur proposer les solutions les mieux adaptées à leur situation.



<sup>4</sup> Statut de l'O.I.P.C-Interpol, Article 3 : « Toute activité ou intervention dans des questions ou affaires présentant un caractère politique, militaire, religieux ou racial est rigoureusement interdite à l'Organisation ».

# PARTIE 4. FORMER & VISIBILISER

## 1. ÉVÈNEMENTS

### INTERNATIONAL FAIR TRIAL DAY 2025: TUNISIE

L'OIAD a contribué à l'organisation de [l'International Fair Trial Day \(IFTD\) 2025](#), tenu le 12 juin 2025 à l'Université libre de Bruxelles et en ligne, consacré à la situation préoccupante de l'État de droit en Tunisie.



#### International Fair Trial Day

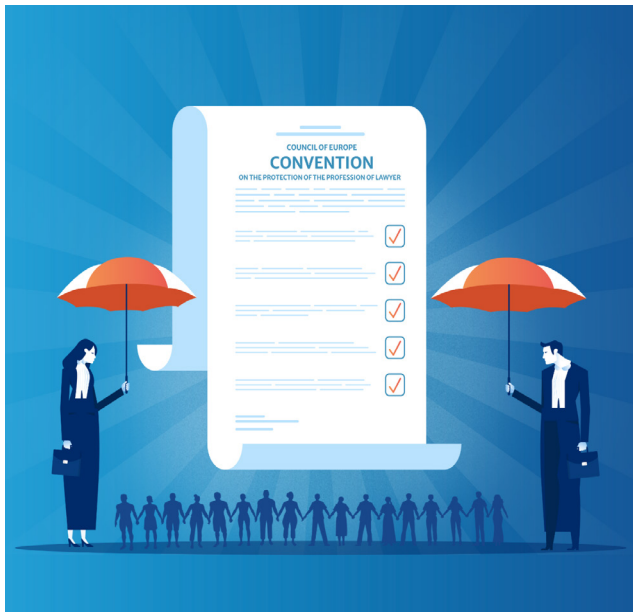
IFTD was established in 2021 by more than 100 legal associations across the world, to be observed every year on 14 June. It serves as an opportunity to raise awareness of the plight of those people and organisations in countries where fair trial principles are not being respected. The right to a fair trial has long been recognised by the international community as a fundamental human right. Without a fair trial, every individual risks becoming the victim of a miscarriage of justice, either as an innocent suspect wrongly convicted or as a victim unable to secure justice for a wrong perpetrated against them.



L'événement a réuni des expert.e.s autour de l'affaiblissement de l'indépendance du pouvoir judiciaire, les violations du droit à un procès équitable et les entraves croissantes à l'exercice de la profession d'avocat. Dans un contexte marqué par le renforcement du contrôle de l'exécutif sur la justice, le recours accru à la détention arbitraire et le harcèlement des professionnels du droit et de la société civile, les discussions ont porté sur les stratégies de lutte contre l'impunité et les voies de recours au niveau international.

[Consulter le rapport](#)

# CONVENTION DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LA PROTECTION DE LA PROFESSION D'AVOCAT



Le 15 octobre 2025, Leonardo Arnau, Président de l'OIAD est intervenu à Turin à l'occasion de la conférence sur la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection de la profession d'avocat, organisée en ouverture du XXXVI<sup>e</sup> Congrès national des avocats

Cette convention est le premier traité international juridiquement contraignant dédié à la protection des avocats. L'OIAD a activement suivi les réunions du Comité d'experts sur la protection des avocats (CJ-AV) à Strasbourg.

À l'occasion du XXXVI<sup>e</sup> Congrès national des avocats, le Président de l'OIAD a rappelé le rôle fondamental des avocats dans la défense de l'État de droit et des droits fondamentaux, soulignant que les atteintes portées à la profession constituent un indicateur préoccupant des dérives autoritaires dans un État. Il a également insisté sur la responsabilité collective de garantir l'indépendance et le libre exercice de la profession, conditions essentielles au fonctionnement des sociétés démocratiques.



[www.coe.int/cdcj](http://www.coe.int/cdcj)



[Consulter l'intervention du Président de l'OIAD, Leonardo Arnau](#)

La Journée mondiale de l'avocat.e en danger 2026 a mis en lumière une réalité préoccupante: les atteintes à l'indépendance de la profession juridique ne se limitent pas aux régimes autoritaires.

Cette année, l'attention s'est portée sur les États-Unis, où un climat de pressions croissantes fragilise l'exercice de la profession d'avocat et, plus largement, l'État de droit. Dans la continuité des éditions précédentes, l'OIAD a mis à disposition de ses membres des outils de mobilisation ([brochure](#), [kit de mobilisation](#) and [affiche](#)) afin de sensibiliser et d'alerter sur ces évolutions préoccupantes.

## FOCUS SUR LES MENACES PESANT SUR LES AVOCAT.E.S AUX ÉTATS-UNIS

- » Multiplication des intimidations et attaques en ligne visant les avocat.e.s défendant des opposants politiques, des migrants ou des militants
- » Plus de 50 avocat.e.s poursuivi.e.s ou sanctionné.e.s en lien avec leurs activités professionnelles
- » Perquisitions et saisies de données professionnelles dans le cadre d'enquêtes fédérales ou locales
- » Pressions politiques dans les affaires de violences policières
- » Menaces de sanctions contre les avocat.e.s collaborant avec la Cour pénale internationale

Cette liste de menaces, non exhaustive, témoigne du climat d'insécurité professionnelle croissant, dans lequel l'exercice de la profession aux États-Unis est de plus en plus remis en cause. Les avocat.e.s étatsunien.ne.s se trouvent aujourd'hui au cœur des tensions politiques. Leur activité peut désormais donner lieu à des enquêtes, des poursuites ou des campagnes de discrédit, notamment lorsqu'ils contestent l'action des autorités publiques ou défendent des droits fondamentaux.

Pour Marie-Aimée Peyron, présidente de la Commission des affaires européennes et internationales du Conseil National des Barreaux français (CNB),

*« La situation aux États-Unis n'est qu'un symptôme d'une crise systémique qui bouleverse, à l'échelle internationale, l'ordre et le droit initialement pensés pour préserver l'État de droit ».*

[Retrouvez la documentation de l'OIAD pour la Journée mondiale de l'avocat.e en danger 2026](#)

## LA COMMUNAUTÉ JURIDIQUE MOBILISÉE OUTRE-ATLANTIQUE AU SOUTIEN DES AVOCAT.E.S EN DANGER



Cette année encore, plusieurs membres de l'OIAD se sont mobilisés à travers des initiatives complémentaires. L'OIAD remercie l'ensemble de ses membres et partenaires pour leur mobilisation et leur engagement à l'occasion de la Journée mondiale de l'avocat.e en danger 2026. Leur soutien et leurs actions ont contribué à porter haut la voix de la profession et à renforcer la solidarité internationale.

## 2. PRIX DES DROITS HUMAINS

### PRIX OIAD 2025

**Andrea Del Rocío Torres Bobadilla et Ibrahim Özden Kaboğlu, Bâtonnier d'Istanbul et son Conseil de l'Ordre**

La troisième édition du Prix des droits humains de l'OIAD s'est tenue le 25 juin 2025 au siège du Consejo General de la Abogacía Española, lors de l'Assemblée générale 2025. Le prix OIAD 2025 a été décerné à l'avocate colombienne Andrea Del Rocío Torres Bobadilla et au Bâtonnier d'Istanbul, Ibrahim Özden Kaboğlu ainsi que son Conseil de l'Ordre.

Hosain Haydari, lauréat du prix OIAD 2024, a remis le prix aux lauréats au titre de l'année 2025, et a salué

*« des personnes qui avec courage, intégrité et détermination, ont levé haut le drapeau de la justice et de la liberté »*

**Andrea Del Rocío Torres Bobadilla** est une avocate spécialisée dans la défense de l'environnement et des droits humains, avec plus de 16 ans d'expérience comme praticienne, chercheuse et autrice sur les questions d'environnement, de droits de la nature, d'entreprise, droits humains et de droit au développement. Pour l'avocate, les communautés qu'elle représente

*« Des appris que la spiritualité est ce qui nous unit avec la nature. C'est un pouvoir intérieur. »*



Enfin, le **Bâtonnier d'Istanbul, Ibrahim Özden Kaboğlu**, a reçu le prix au nom des 67.000 avocats membres du Barreau d'Istanbul, membre de l'OIAD depuis (2026). Me Kaboğlu a notamment rappelé que

*« Les Barreaux (...) ont une mission de pédagogie constitutionnelle. Ils doivent rappeler que l'État n'est pas au-dessus du droit (...) et que nul pouvoir ne peut s'exonérer du contrôle juridique. »*

*Outre le prix des droits humains décerné par l'OIAD, l'Observatoire s'efforce d'identifier des cas particuliers pour lesquels une reconnaissance internationale pourrait avoir un impact positif. Il soumet ainsi des candidatures pour divers prix des droits humains et, au cours de la dernière période, il a soumis les candidatures suivantes :*

## PRIX SIR HENRY BROOKE 2026: RUTH LÓPEZ

*candidature proposée par l'OIAD*



L'avocate salvadorienne [Ruth López](#) a été désignée lauréate du prix Sir Henry Brooke 2026, décerné par l'Alliance for Lawyers at Risk, en reconnaissance de son engagement en faveur de l'État de droit, de la lutte contre la corruption et de l'accès à la justice au Salvador. L'OIAD a soutenu et présenté sa candidature à ce prix, saluant son travail constant de documentation des atteintes institutionnelles et sa défense de dossiers sensibles liés aux droits humains.

Cette distinction revêt une importance particulière dans la mesure où Ruth López est détenue depuis mai 2025, dans le cadre d'une procédure largement critiquée pour le non-respect des garanties fondamentales. Son cas est devenu emblématique des risques encourus par les avocat.e.s engagés dans la défense de l'État de droit dans des contextes de dérive autoritaire, suscitant une mobilisation croissante au niveau international.

## PRIX DES DROITS HUMAINS DU CCBE 2026

*candidature conjointe promue par l'OIAD*

Les membres fondateurs de l'OIAD ont uni leurs forces pour que les délégations espagnole, française et italienne présentent conjointement la candidature du **Bâtonnier d'Istanbul, Ibrahim Özden Kaboğlu, et son Conseil de l'Ordre**, pour le Prix des droits de l'homme 2026 du CCBE, pour sa lutte et sa défense acharnée des droits humains et des libertés fondamentales.

Avocat, constitutionnaliste, professeur d'université et anciennement homme politique turc, Me Kaboğlu s'est particulièrement distingué par sa défense des minorités, notamment la minorité kurde, et ses critiques des politiques répressives du Président Erdogan.



## PRIX EBRU TIMTIK 2025: AHMED SOUAB

Le prix Ebru Timtik porte le nom de l'avocate turque décédée en août 2020 après 238 jours de grève de la faim pour protester contre les violations du droit à un procès équitable dans son pays. Ce prix est décerné chaque année à l'occasion de la Journée internationale du procès équitable (IFTD) à ceux qui ont fait preuve d'engagement et de sacrifice pour défendre le droit à un procès équitable. Le preme.ghht to a fair trial. The first Ebru Timtik Prize was awarded posthumously to Ebru Timtik herself.

En 2025, le prix a été décerné à **Ahmed Souab**, avocat tunisien reconnu pour son engagement en faveur de l'État de droit et des libertés fondamentales Tunisie. Magistrat puis avocat, il s'est illustré par ses prises de position critiques à l'égard des atteintes à l'indépendance de la justice et par sa défense des principes du procès équitable. Son parcours en fait une figure emblématique de la défense des droits humains et de la profession d'avocat dans le pays.principles of fair trial. His career makes him an iconic figure in the defence of human rights and the legal profession in the country.



**AHMED SOUAB**

*"a man whose entire career has been devoted to the fight for justice and the protection of human rights"*

*2025 Award Jury*

**2025 EBRU TIMTIK AWARDEE**

### 3. FORMATION: Deuxième atelier de formation de l'OIAD sur la sécurité et les risques psychosociaux

Dans la continuité de l'atelier de formation sur la sécurité et les risques psychosociaux organisé le 13 mars 2025 à Madrid par l'OIAD, une deuxième session a été organisée, cette fois-ci en ligne afin de toucher un public plus large d'avocat.e.s. Également dispensée en anglais par Arancha García del Soto, psychologue sociale et docteure en sociologie, cette session a permis de poursuivre le travail engagé autour des enjeux d'« autosoin » et de soutien collectif au sein de la profession.

L'atelier a notamment abordé la méthodologie de l'entretien « do no harm » avec les victimes de violations des droits humains, en insistant sur l'écoute attentive et la prévention de la reviviscence des traumatismes. Des outils concrets de gestion du stress, d'autorégulation émotionnelle et de travail en équipe y ont également été partagés, dans le but de renforcer la résilience des avocat.e.s confronté.e.s à des contextes difficiles. Par ce second atelier, l'OIAD confirme son intérêt croissant pour ces thématiques et la volonté de pérenniser ses actions en faveur de la santé mentale des professionnel.le.s du droit.

### 4. RENFORCEMENT DES MOYENS DE COMMUNICATION

L'OIAD a fait évoluer ses moyens de communication à destination de ses membres et partenaires. La newsletter est désormais diffusée sur une base trimestrielle et, parallèlement, un nouveau format de « récap hebdo » a été mis en place. Chaque lundi, les membres reçoivent un courriel synthétique présentant les principales actualités de l'Observatoire, également relayées sur LinkedIn.

**SECOND OIAD TRAINING WORKSHOP ON SAFETY AND PSYCHOSOCIAL RISKS FOR HUMAN RIGHTS DEFENCE LAWYERS**

Expert: Arancha Garcia del Soto

[Session 1: training workshop on no harm interview techniques](#)

19 May, 2026 at 11am (CET)  
Registration required

[Session 2: workshop on strengthening individual and collective self-care](#)

26 May, 2026 at 11am (CET)  
Registration required

Online & English



**Newsletter trimestrielle de l'Observatoire**

